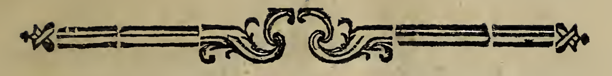
DÉFENSE
DE LA
NOBLESSE DE BRETAGNE
CONTRE
LE TIERS-ÉTAT.

AVERTISSEMENT.

LA vérité, pour répandre le plus grand jour, attend ſouvent que l'erreur ſoit à ſon comble. Les Lettres de convocation pour les Etats-Généraux ſont arrivées, tous les Réglemens ſont faits ; n'importe, l'Auteur de cet Ecrit croit devoir à ſa conſcience de le publier ; il deſſillera les yeux, & ramenera les bons eſprits.





DÉFENSE
DE LA
NOBLESSE DE BRETAGNE
CONTRE
LE TIERS-ÉTAT.

Discite justiciam moniti & non temnere divos.
VIRG. Eneid. lib. VI.

LECTEUR, je suis Gentilhomme Breton. Ce titre seul doit m'annoncer favorablement : il doit faire attendre de ma part une apologie sans préjugé. On sait que la raison humaine est la chose la plus ancienne du monde, & selon les principes de philosophie que j'ai reçus, elle n'est point sujette à varier; or il est incontestable que nos ancêtres Bretons nous ont transmis, avec leur sang, les droits & les titres les plus antiques : nous devons donc avoir la raison par excellence, cette raison stable qui ne change jamais. Aussi voyez à quelle profondeur elle est enracinée dans nos têtes; voyez avec quelle fermeté

nous tenons aux anciennes maximes, aux anciens droits, & rejettons toutes les inſtitutions nouvelles, par cela ſeul qu'elles ſont nouvelles. Ma défenſe de la Nobleſſe, faite par un Gentilhomme Breton, doit donc être ſans réplique. Aſſurément on ne peut ſe refuſer à ce raiſonnement qui, juſqu'à préſent, a été le principe inexpugnable de notre réſiſtance. Maintenant, cher Lecteur, que j'ai établi votre confiance, entrons en matière, vous verrez toute la force de mes preuves.

On eſt étonné qu'au milieu du bruit que fait le Tiers-Etat, & des brochures dont ſes membres nous inondent de toutes parts, notre Nobleſſe garde le ſilence, & ne faſſe que réſiſter, ou porter ſes remontrances au Roi. Mais on a grand tort. Elle n'écrit point, c'eſt une prérogative qui lui a été tranſmiſe par ſes ancêtres. D'ailleurs, elle a toujours été ſi perſuadée de la bonté de ſa cauſe, de ſa clarté, de ſon évidence, qu'elle a dédaigné d'élever la voix. Cependant j'avoue qu'elle ſe fie trop à ſa candeur; la vérité ne doit pas toujours avoir cette indifférence ſtoïque; ſes ennemis ont tant d'artifice & de ſoupleſſe, qu'ils réuſſiſſent quelquefois à jetter des nuages ſur ce qu'il y a de plus clair. Voilà réellement ce qui eſt arrivé. Tandis que, bien tranquille ſur le ſuccès de la bonne cauſe, je m'occupois dans ma terre à contenir ces coquins de vaſſaux, toujours prompts à ſecouer le joug, ſi

on n'y prend garde, on m'annonçoit de toutes parts: le Tiers-Etat crie; tous les Ecrivains s'escriment pour le défendre. Laiſſez-les faire, diſois-je, ce ſont des inſectes qui bourdonnent. Ce ne ſont plus des inſectes, vint-on me dire quelques jours après; voilà une brochure de Lacretelle qui a fait la plus vive commotion dans les eſprits; en voilà une, deux, trois de Target, qui ont achevé de les convaincre, & qui ont déterminé même un nombre conſidérable de Nobles en faveur du Tiers-Etat. Ces Nobles, ai-je dit, ne ſont pas des Nobles Bretons, & par conſéquent leur raiſon n'eſt pas bien ſaine. Mais puiſqu'ils ſe ſont laiſſés ſéduire par des raiſons frivoles, puiſque l'erreur parle plus haut que la vérité, eh bien! je me charge, moi, de combattre la première. Quoique la Nobleſſe de ma Province eût bien pu borner ſa défenſe à la pointe de ſon épée, comme cela étant plus digne d'elle, je veux bien cependant m'abaiſſer à prendre la plume, pour faire taire ces grands parleurs, ces raiſonneurs à perte de vue, qui ſont ſi fort admirés. En vérité, il me ſemble que ce ſoit une eſpèce de vertige; je plains la pauvre Nation Françoiſe de prendre ainſi le change; on doit la ramener au bon ſens. Oui, le bon ſens, voilà tout ce qu'il faut pour réfuter tous ces fabriqueurs de ſophiſmes. Je n'ai point lu Grotius, Puffendorf, Monteſquieu, Rouſſeau: ces gens-là n'étoient point Gentils-

hommes ; il n'y en a qu'un qui étoit de la robe du Parlement de Bordeaux, qu'on ſait peuplé de Négocians ; comment pourroient-ils être ſupportables ? A plus forte raiſon, je n'ai point lu, ni ne lirai point ce Lacretelle ſi méthodique, ſi preſſant ; ce Target ſi éloquent, ſi perſuaſif, au dire de tout le monde. Je veux employer les ſeules armes de ma raiſon : eſt-ce qu'une raiſon noble n'eſt pas cent fois au-deſſus d'une raiſon roturière ? Vous allez voir, Lecteur, celle-ci confondue & réduite au ſilence.

De quoi s'agit-il ? 1°. Le Tiers-Etat prétend que la Nobleſſe doit payer comme lui les impôts, & contribuer, en proportion de ſa fortune, à toutes les charges publiques. 2°. Il veut avoir aux Etats-Généraux un nombre de Députés égal à celui des Ordres du Clergé & de la Nobleſſe, & y délibérer, non par Ordre, mais par tête. Eſt-il concevable qu'il puiſſe avoir de ſi folles prétentions ? On voit bien que la première eſt l'unique motif qui lui donne tant d'ardeur à ſoutenir la ſeconde. Mais voici des argumens qui les renverſent l'une & l'autre.

1°. La Nobleſſe peut montrer ſes titres en vieux parchemins, qui l'ont toujours exemptée de payer l'impôt, la taille & les corvées ; elle peut citer tous ſes ancêtres, en remontant de génération en génération, & faire voir qu'ils n'ont rien mis ou

presque rien mis dans le trésor public. Le Tiers-Etat peut-il dire la même chose ? peut-il apporter des titres en parchemin? peut-il citer ses ancêtres? la plupart ne savent pas même le nom de leur ayeul. Ils pourroient tout au plus le trouver sur les rôle des tailles & des autres impôts, ce qui prouve évidemment contre eux.

2°. J'ai souvent oui citer ce principe en justice, que lorsqu'il s'élève un doute sur la légitimité d'une possession, *melior est conditio possidentis*, & encore celui-ci, qu'une longue possession prescrit & rend nulles toutes les réclamations. Or, on ne peut douter, d'après ce que je viens de dire, que tous nos ancêtres n'aient toujours été en possession du droit qui les exempte de contribuer au bien commun. Ce droit a donc prescrit; il est donc incontestable. Quelque raisonneur à courte vue, & qui fera le scrupuleux, dira peut-être qu'on ne prescrit pas contre le droit naturel; mais y a-t-il de droit plus naturel que celui contre lequel on n'a jamais réclamé ? La nature du siècle présent vaut-elle mieux que la nature des siècles passés ? La génération actuelle peut-elle prévaloir contre les trente générations qui l'ont précédée ? Voyez où l'on est obligé d'en venir avec les beaux raisonnemens du Tiers-Etat : qu'il se tire de là, s'il peut.

3°. Il n'y a rien de plus dangereux que les innovations : sous prétexte de perfectionner, elles

détruifent. On peut fe rappeller, par exemple, que les Seigneurs autrefois fouffrirent que le Roi établît quelques Tribunaux de juftice royale dans leurs terres; infenfiblement ils perdirent toute l'administration de la juftice, preuve évidente du danger des innovations. J'aurois bien peur, fi on accordoit ce que le Tiers-Etat demande, que les Seigneurs d'aujourd'hui perdiffent bientôt le droit de faire mettre des billots au cou de tous les chiens qui font fur leurs terres, même à ceux des Dames, & le droit de punir les chaffeurs payfans ou bourgeois qui diminuent la bonne chère de leur table; ce qui feroit très-nuifible à la Nobleffe, & par conféquent à l'Etat.

4°. Les Etrangers reprochent aux François, qu'ils font d'un naturel changeant. On devroit bien être fenfible à un pareil reproche; mais il eft clair que ce n'eft point la Nobleffe, que c'eft le Tiers-Etat qui l'attire à la Nation : la Nobleffe, du moins dans notre Province, n'a jamais changé dans fes principes & fa conduite; le Tiers-Etat veut toujours changer; il devroit confidérer combien cela lui fait peu d'honneur, & refter dans l'état où il eft.

5°. La Nobleffe eft le corps défenfeur de l'Etat, elle facrifie fon fang pour la gloire du Prince & la sûreté de la Patrie; ce fang fi précieux ne doit-il pas être payé? Un fi grand dévouement ne mérite-

t-il pas bien des honneurs & des exemptions ? Je ſais qu'on s'écrie là-deſſus : & le Tiers-Etat ? ne compoſe-t-il pas la plus grande partie des armées ? ne fait-il pas comme vous le ſacrifice de ſon ſang ? Mais peut-on être aſſez dénué de juſtice pour faire une comparaiſon ſi diſſemblable ? Quand vous réuniriez toute la maſſe du ſang des roturiers, vaut-elle le ſang d'un ſeul Noble ? Quand vous entaſſeriez des milliers de cailloux, vaudront-ils une ſeule pierre précieuſe ? En vérité on n'y tient pas. Je ſens déja que le noble ſang Breton qui coule dans mes veines ſe ſouleve & bouillonne, quand j'entends de pareilles aſſertions. Voilà pourtant où conduit la manie de raiſonner de ces beaux eſprits, de ces quidams philoſophes, vantant ſans ceſſe leurs lumières, tandis qu'ils ne ſavent pas ſeulement apprécier la valeur des choſes. J'ajouterai d'ailleurs une obſervation qui achèvera de leur fermer la bouche ſur cet article. La plupart des ſoldats ſont nés de parens gueux, & ſouvent ſont tout aiſes de quitter leur village où ils n'ont rien, où ils meurent de faim, pour venir dans un régiment où ils reçoivent une paye chaque jour & mangent un bon pain de munition. C'eſt donc la néceſſité qui les contraint à ſacrifier leur ſang & à ſervir l'Etat. La plus grande partie de la Nobleſſe, au contraire, qui eſt très-riche, & à qui ſeule il appartient de l'être, pourroit vivre de ſes ſeuls

revenus ; elle n'auroit pas beſoin, pour ſubſiſter, de ſe conſacrer au ſervice : ſi elle le fait, c'eſt donc par pure générosité, par nobleſſe & grandeur d'ame. Or peut-on établir une comparaiſon entre ce qui ſe fait par générosité, par grandeur d'ame, avec ce qui ſe fait par beſoin & par néceſſité ? L'un eſt-il appréciable & digne de récompenſe comme l'autre ?

6°. La Nobleſſe non-ſeulement eſt vouée à la défenſe de l'Etat, mais elle doit encore en faire l'ornement & la ſplendeur : pour cela elle ne peut être trop riche. Voyez la haute Nobleſſe, n'eſt-elle pas obligée de faire les plus grandes dépenſes pour ſoutenir ſon rang avec éclat ? Ne doit-elle pas avoir des hôtels magnifiques en ville & des châteaux ſuperbes à la campagne ? Ne doit-elle pas entretenir à grands frais des jardins à l'angloiſe, des jets-d'eau, des lacs, des parcs immenſes, de brillans équipages, une nombreuſe livrée, une table ouverte tous les jours, la chère la plus délicate & la plus ſomptueuſe ? La Nobleſſe campagnarde, qui ſert l'Etat en vivant retirée dans ſes châteaux, doit bien avoir auſſi ſa repréſentation ; ſans cela, elle vivroit d'une manière ignoble, & la gloire de la France en ſouffriroit. Tous les petits raiſonneurs du Tiers-Etat ne peuvent pas concevoir cela dans la petite étendue de leur cerveau, & on ne doit pas en être ſurpris ; ils puiſent leur ſa-

voir & leur beau parler dans les livres, & ne jettent pas le moindre coup d'œil d'obſervation ſur les objets qui les environnent : ils ne prévoient nullement les dangers. Si la Nobleſſe étoit obligée de contribuer aux charges publiques, en proportion de ſa fortune, voyez ce qu'il pourroit en arriver. Il pourroit bien ſe faire que les Prélats, les Ducs, les Comtes, les Marquis, ne puſſent plus entretenir ce monde de domeſtiques qui leur ſert de cortège, & qu'ils fuſſent obligés d'en renvoyer quelques-uns à la charue d'où ils les ont tirés. Il pourroit bien ſe faire que Madame ne pût plus avoir de grands laquais pour la ſervir, & fût obligée de ſe borner à de ſimples femmes-de-chambre, dont la vue ne lui plaît pas autant. Il pourroit bien ſe faire qu'un Seigneur de campagne ne pût plus entretenir des chaſſeurs, des piqueurs, & une meûte conſidérable de chiens pour courir le lièvre, & fût obligé de s'en tenir à des chiens d'arrêt, ce qui eſt bon ſeulement pour de petits citadins roturiers, mais ne convient nullement à des Gentilshommes. Il pourroit bien ſe faire que dans la ſuite, les Nobles ne puſſent pas avoir d'auſſi beaux châteaux, d'auſſi beaux parcs, d'auſſi belles maiſons de campagne, qui ſont très-néceſſaires pour embellir la France, & pour diminuer du moins la laideur des miſérables chaumières qui les entourent. Que de funeſtes conſéquences ne pourrois-je pas encore tirer, & qui

toutes doivent faire frémir des Gentilshommes fiers, & qui seroient indignes d'un si beau titre s'ils consentoient à déchoir & à déroger de leur ancienne grandeur.

7°. Quelle honte ne seroit-ce pas pour toute la Noblesse (1), si nous consentions à payer tous les impôts? Dans quelle avilissement ne tomberoit-elle pas? Payer la taille & les corvées! On pourroit donc dire : M. le Duc, M. le Comte paient la taille; M. le Président paie la taille; Monseigneur l'Evêque paie la taille. Quoi! nous serions inscrits sur le rôle du Collecteur à côté du Cordonnier de notre voisinage! Bon Dieu! où en sommes-nous? on veut donc que tout soit pêle-mêle confondu, & qu'il n'y ait plus ni rang, ni distinction. Esprits du dernier Ordre, dont les sophismes ne peuvent séduire que des esprits de la même classe, vous voyez que vous vous laissez prendre dans vos propres filets : vous ne savez pas même l'histoire & les usages de votre pays. Ignorez-vous donc que de tout temps, en France, ce qui distingue un Noble d'un Roturier, c'est que le premier ne paie pas les impôts que paie l'autre? Quand on veut faire sentir que quelqu'un est noble, on dit : il ne paie pas la taille; quand on veut faire

(1) J'entends par-là le Clergé, la Noblesse d'épée, & celle de la haute-robe.

ſentir, au contraire, que quelqu'un eſt roturier, on dit : il paye la taille. Voilà la diſtinction eſſentielle de la Nobleſſe. Et en effet, ſans cette exemption, à quoi nous ſerviroient nos croix, nos cordons, & toutes les autres marques extérieures de nos dignités? Lorſque le *Vilain* paſſeroit à côté de nous & nous regarderoit, lui qui ſe ſoucie fort peu des croix & des cordons, il pourroit dire : oui, tu es bien décoré; mais qu'eſt-ce que cela me fait? tu paies la taille comme moi. Eſt-il une plus grande injure pour un Noble? Vous n'en ſentez pas la force, vous dont l'oreille eſt habituée à des mots ſi bas; mais ſoyez perſuadé, que nous contraindre à ouvrir notre bourſe comme vous, c'eſt en même temps reſſerrer & flétrir nos cœurs.

8°. J'ai entendu à ce ſujet faire un raiſonnement pitoyable. Lorſque vous êtes dans le ſervice, dit-on, le Roi vous donne des honoraires conſidérables; lorſque vous vous en retirez, il vous donne des penſions qui ne le ſont pas moins; il eſt juſte & généreux envers vous, & vous voulez être ingrat envers lui! Et voilà préciſément une des raiſons les plus fortes pour leſquelles nous ne devons rien donner au Roi. Quel rôle autrement ne lui feroit-on pas faire à notre égard? Quoi! nous recevrions de lui d'une main, & il nous obligeroit à lui donner de l'autre! Où feroit donc la juſtice &

la générofité ? On devroit bien rougir de ne pas prévoir tant de conféquences ridicules.

9°. Je vais vous rapporter un autre raifonnement, non moins digne de pitié, que j'ai entendu faire à un des grands Orateurs du Tiers-Etat. Vous verrez comme toute leur éloquence tombe à une feule réponfe jufte & folide. J'étois par hafard en ville : j'entrai dans un café. Je vis mon Orateur entouré d'une foule de jeunes gens qui l'écoutoient avec admiration, & lui prodiguoient des applaudiffemens. Je demandai quel étoit cet homme ? On me répondit que c'étoit un Philofophe & un Savant, & il le paroiffoit bien, car il faifoit des difcours moraux, & citoit fouvent l'Hiftoire Grecque & Romaine. Je m'approchai, & me mis à une petite diftance, pour n'être pas coudoyé par la roture. Voici la fubftance de fon difcours, que j'ai tâché de retenir. « Qui ne feroit pas indigné, difoit-il en hauffant la voix, » contre la conduite » que tient la Nobleffe de notre Province ? Com- » bien nous avons été déçus fur les principes qui » la font agir & les fentimens qui l'animent ! Ce » Parlement, dont nous avons empêché la diffo- » lution totale ; ce Parlement, qui fe nommoit » le protecteur du Peuple, le défenfeur de la » liberté, le garant des Loix ; ce Parlement, qui » nous voyoit difpofés à tout facrifier pour foutenir

» ſa cauſe, lorſqu'il s'agit de la nôtre il nous
» abandonne : non-ſeulement il nous abandonne,
» il veut nous écraſer. Il ſe diſoit notre protec-
» teur quand ſes intérêts particuliers étoient en
» danger : il veut être notre tyran quand nous
» les avons mis en ſûreté, & que nous le ſolli-
» citons de concourir au bien général. Cette No-
» bleſſe, qui n'avoit pas dédaigné de ſe joindre
» à nous pour défendre les droits de la Province ;
» cette Nobleſſe, qui ſembloit toute compoſée
» de Héros animés du plus généreux patriotiſme ;
» cette Nobleſſe, qui s'étoit élevée comme un
» rempart inébranlable contre les entrepriſes au-
» dacieuſes de la tyrannie : maintenant, que le
» meilleur & le plus ſage des Rois, le plus hu-
» main & le plus grand des Miniſtres, veulent
» faire le bonheur de tous, elle s'y oppoſe avec
» encore plus de force ! Réunis pour la cauſe com-
» mune, nous avons combattu de concert, & dans
» ſa monſtrueuſe ingratitude, elle ſe tourne contre
» nous après la victoire, & veut nous charger
» des mêmes fers que noue avons ſecoués &
» repouſſés avec elle ! Et ce haut Clergé, à qui
» la Religion impoſe le devoir de donner aux
» Peuples des exemples de charité, d'humilité
» chrétienne, & non d'orgueil & de vanité mon-
» daine ; ce haut Clergé, dont les membres de-
» vroient ſe rappeller qu'ils ne ſont pas ſeulement

» les Miniſtres du culte, mais encore les Miniſtres
» du bien public, puiſque les Apôtres, leurs pré-
» déceſſeurs, étoient les diſpenſateurs du tréſor
» commun que les Fidèles dépoſoient entre leurs
» mains; ce haut Clergé enfin, dont tous les biens
» immenſes qu'il poſsède lui ont été accordés par
» la libéralité de nos Rois & de leur Peuple, &
» qui devroit bien au moins en témoigner un peu
» de reconnoiſſance, que fait-il? Tous ceux qui
» le compoſent, non contens d'avoir attiré ſur
» leurs têtes les plus grands bénéfices qu'ils tien-
» nent du Roi même, veulent encore s'oppoſer
» aux généreux projets de ce bon Prince qui ſe
» croit obligé de penſer à ſes autres Sujets auſſi
» bien qu'à eux; non contens d'être des Paſteurs
» infidèles, & d'abandonner leur troupeau, ils ſe
» joignent encore à ſes plus cruels ennemis, ils
» ſe mêlent avec les loups raviſſans, & ſe con-
» certent enſemble pour enlever tout aux malheu-
» reuſes brebis & en faire leur proie commune.
» Car on voit bien quel eſt le but de l'opiniâtre
» réſiſtance de tous ces Nobles réunis; ils ne veu-
» lent pas payer comme le Tiers-Etat; ils veu-
» lent qu'ils paient tout & pour eux & pour lui;
» par conſéquent ils veulent toujours être riches
» & nobles à ſes dépens. Eſt-ce donc là ce qu'on
» appelle de la Nobleſſe? Lequel des trois Ordres
» parmi nous la poſsède véritablement? Eſt-ce

» celui qui déploie ſa généroſité, ou ceux qui mon-
» trent leur avarice ? Les Grands d'Athènes & de
» Rome valoient bien aſſurément nos Gentils-
» hommes ; cependant ils penſoient & agiſſoient
» bien différemment. C'étoient eux qui faiſoient
» le plus de dépenſes pour l'Etat. Les premiers
» Citoyens d'Athènes étoient obligés tour-à-tour
» d'équiper, à leurs dépens, une galère pour la
» république. Les Ediles à Rome devoient faire
» les dépenſes de toutes les fêtes publiques avec
» leurs propres revenus. Ces obligations étoient
» honorables & diſtinguoient celui à qui elles
» étoient impoſées. Il y avoit une émulation entre
» les Grands ; c'étoit à qui fourniroit le plus aux
» beſoins publics. Notre Nobleſſe prend tout le
» contrepied, c'eſt en donnant le moins qu'elle
» peut au Gouvernement qu'elle veut ſe diſtin-
» guer ». Juſques-là j'avois écouté ce grand Ha-
rangueur avec patience ; mais l'arrêtant à ces mots :
mon ami, lui dis-je, toutes vos déclamations, tous
vos raiſonnemens portent à faux ; vous parlez de
deux Républiques, & nous ſommes dans un Etat
monarchique. Dans le premier Gouvernement tous
les hommes ſont égaux, l'un n'y eſt pas plus que
l'autre, l'un peut y devenir auſſi grand que l'autre ;
il eſt au contraire de l'eſſence de la Monarchie,
que les uns ſoient tout & les autres rien ; que
ceux qui ont beaucoup ne paient rien, ou preſque

rien, & que ceux qui ont peu paient beaucoup; pour marquer les gradations. En second lieu, tous vos Athéniens & tous vos Romains, que vous vantez si fort, n'étoient que des Citoyens; or ce mot *Citoyen* est un mot très-bourgeois, & il n'est pas étonnant que ceux qui se glorifient de ce titre ne pensent pas & n'agissent pas comme des Gentilshommes. Tout cet auditoire de jeunes gens fut d'abord déconcerté par ma réponse, & il me regardoit avec un silence mêlé d'étonnement; enfin ils partirent d'un grand éclat de rire, qui fut sans doute aux dépens du Déclamateur, & je sortis, le laissant stupéfait & confondu.

10°. Je suis bien fâché, pour mes Lecteurs, d'avoir été obligé d'entrer dans les profondeurs de la métaphysique & de l'Histoire pour réfuter mes adversaires. Je pourrois avancer une multitude d'autres argumens qui prouvent l'injustice & l'absurdité des contributions générales. Mais je sens que les esprits superficiels de ce siècle ne supportent pas de longues & sérieuses discussions. Qu'ils aient encore un peu de patience, je ne veux plus sur cet article que leur indiquer les suites funestes du systême qu'on veut établir. Est-il possible qu'on ait eu l'esprit assez borné pour ne pas les prévoir? Afin qu'elles puissent mieux ressortir, faisons une comparaison. Remontons encore aux anciens temps de la Monarchie, temps si dignes de notre mémoire

moire & de nos regrets. Toutes les gradations étoient alors marquées d'une manière admirable. Les Nobles, les Seigneurs possédoient toutes les richesses territoriales. Les Roturiers, les habitans même des Villes étoient tous serfs, c'est-à-dire, les esclaves très-dociles des Seigneurs. Ceux-ci, comme cela convenoit à leur naissance, logeoient dans de simples châteaux, environnés de parcs & de bois immenses pour le plaisir du maître. Ils dominoient de là toute la contrée, & y maintenoient une obéissance très-édifiante. Les habitans des Villes, au contraire, asservis à une simplicité & à une modestie exemplaires, ne logeoient que dans des maisons de bois, très-obscures, très-étroites, & en tout proportionnées à l'humilité de leur origine. Comme ils n'étoient point les maîtres de leurs personnes & de leurs biens, étant tous sous le joug de la servitude, il ne leur étoit pas possible de s'enrichir, & par conséquent de se corrompre. Ils ignoroient ce que c'est que le luxe, & menoient la vie la plus frugale. Mais enfin, dégoûtés de leur état, ce qui étoit très-criminel, ils firent des représentations & doléances aux Rois, qui travaillèrent à leur affranchissement, & leur accordèrent des Municipalités. Les Seigneurs furent assez bons pour y consentir, & toutes les Villes devinrent libres. Qu'arriva-t-il de là ? A peine les Citadins eurent-ils tâté les dangereuses douceurs de la li-

berté, qu'ils se hâtèrent d'en abuser. Les uns cultivèrent les Sciences, perfectionnèrent les Arts, les autres s'adonnèrent au Commerce : ils s'enrichirent, & se corrompirent très-promptement. Bientôt ils connurent le luxe & toutes les commodités de la vie. Les maisons de bois tombèrent, de belles maisons de pierre prirent leur place. Enfin on vit des Bourgeois, des Négocians devenir aussi riches, (quelle abomination !) aussi bien logés, aussi bien nourris, aussi bien vêtus que les Nobles & les Seigneurs du plus haut rang. C'est ainsi que tout fut confondu, qu'il n'y eut plus de gradation sensible, & qu'on en est venu à ce point, qu'il faut avoir l'œil très-fin pour distinguer à l'extérieur un Gentilhomme d'un Croquant, une Dame de qualité d'une petite Bourgeoise. O temps ! ô mœurs ! voilà le funeste effet de la pitié qu'on eut pour le Tiers-Etat. Voyons maintenant ce qui arrivera infailliblement, si on lui accorde de faire partager avec lui les impositions à la Noblesse. Jusqu'à présent le luxe ne s'est bien établi que chez les habitans des Villes, il ne s'est pas encore introduit chez ceux de la campagne. Mais si les Nobles paient tous les impôts comme les Roturiers, ceux-ci, dans la suite, seront nécessairement moins chargés : ainsi que les Citadins qui se firent affranchir, ils chercheront à se mettre plus à leur aise, & seront bientôt également corrompus. Le Paysan habite une

cabane couverte de chaume, il ſe fera bâtir une maiſon couverte de tuile; il ſait ſouffrir la pauvreté, la faim, la ſoif, le froid : il ſera aſſez lâche pour ne vouloir plus ſupporter ces maux auxquels ſon corps robuſte eſt habitué; ſon père n'a jamais porté qu'un habit de toile groſſière ou de mauvais droguet : lui, il voudra en avoir un de bonne étoffe; ſa fille ſe ſert de groſſes chemiſes de toile rouſſe, elle voudra n'en avoir plus que de toile blanche : elle porte des jupons très-courts, & va la jambe nue, bientôt elle en rougira, & voudra avoir des jupons plus longs, & ſe chauſſer. Preſque tous les Payſans & les Journaliers des campagnes ne mangent que du pain noir, ils voudront manger du pain blanc : ils ne boivent que de la piquette, ils voudront boire du vin; quand ils ſont malades, il ſe contentent de prendre de l'eau pannée : ils voudront ſe procurer du bouillon. Que ſais-je? je tremble, à ne vous rien cacher, que ſi le Roi, qui certainement eſt trop bon, continue à vouloir faire du bien à tous les Manans de ſon Royaume, il ne réuſſiſſe à effectuer le vœu très-indiſcret de Henri IV, & à les mettre en état d'avoir chaque jour la poule au pot. Adieu la Monarchie.

Venons maintenant à la ſeconde prétention du Tiers-Etat, qui eſt d'avoir non-ſeulement aux Etats de la Province, mais encore aux Etats-Généraux, un nombre de Députés égal à ceux des deux Or-

dres du Clergé & de la Nobleſſe, & d'y délibérer, non par Ordre, mais par tête.

1°. Il eſt facile de pénétrer quel eſt le motif du Tiers - Etat dans cette prétention. Il n'en a pas d'autre que celui de contraindre la Nobleſſe à contribuer comme lui à toutes les charges publiques. Car, comme il feroit alors équilibre, il auroit la téméraire préſomption de lutter contre les deux premiers Ordres, & de vouloir ſe décharger d'une partie des impôts, pour la jetter ſur eux. Or, je viens de démontrer qu'une pareille innovation eſt non-ſeulement injuſte & abſurde, mais qu'elle bleſſe toutes les loix de la décence, de l'ordre, & qu'elle achèvera de corrompre entièrement le Tiers-Etat des Campagnes comme celui des Villes. Donc cette ſeconde prétention n'eſt pas plus admirable que l'autre : ſi on doit rejetter la première, on doit néceſſairement rejetter la ſeconde. Je défie encore les profonds raiſonneurs du Tiers-Etat de ſe tirer de là ; s'ils raiſonnoient de même, on pourroit encore les écouter & même les lire ; mais il n'y a pas moyen, quand j'entends qu'ils appliquent ſi mal les principes de la raiſon & de la politique.

2°. Mais qu'eſt-ce donc que le Tiers-Etat pour vouloir ſe mettre de niveau avec la Nobleſſe? Le Tiers-Etat ! le Tiers-Etat ! depuis long-temps j'entends ce mot retentir ſans ceſſe à mes oreilles : tâchons donc de l'apprécier ſelon ſa juſte valeur. Ce

troisième Ordre est composé de vingt-quatre millions d'hommes : la Noblesse & le Clergé ne montent guères qu'à six cents mille hommes ; or, dit-on, est-il juste que vingt-quatre millions d'hommes aient moins de Représentans dans l'Assemblée nationale, que six cents mille petits esprits ! Comme ils se laissent éblouir par de grands mots ! Cet argument seroit bon, si ces vingt-quatre millions d'hommes formoient la Nation ; mais il est évident que c'est la Noblesse seule qui la forme ; car ceux-là seuls forment la Nation qui sont quelque chose : or la Noblesse seule a cet avantage. Ainsi, lorsqu'on dit : que la Nation Françoise est brave, spirituelle, polie, élégante & fait tout avec grace, de qui entend-on parler, si ce n'est de la Noblesse ? Seroit-ce de ces hommes lourds & gauches du Tiers-Etat, qui végètent grossièrement dans l'obscurité ? Lorsque dans le siècle de Louis XIV on disoit que la Nation Françoise se couvroit de gloire, n'étoit-ce pas la Noblesse qu'on vouloit désigner ? Boileau, qui a chanté le passage du Rhin, Voltaire, qui a célébré la bataille de Fontenoi, ont-ils fait mention d'un seul Roturier dans leurs Poëmes ? Quand la Gazette fait le récit de quelque combat, n'embellit-elle pas ses feuilles des noms de la seule Noblesse ? Les trois quarts & demi du Tiers-Etat sont des piétons, & on ne fait pas seulement attention à eux ; comment seroient-ils comptés pour

quelque chofe ? Enfin, pour renfermer ma penfée en deux mots, ces vingt-quatre millions d'hommes font ce qu'on appelle le Peuple ; or, ce qui eft Peuple n'eft que Peuple, & dans la Nation ne fait pas nombre. Il faut être bien Peuple foi-même, pour ne pas fentir des vérités auffi frappantes.

3°. Le Tiers-Etat a-t-il autant de raifon, autant d'efprit, autant de lumières que la Nobleffe ? Il eft incroyable qu'on ait pu mettre une pareille queftion en avant : le fourire du mépris eft la feule réponfe qu'on devroit y faire. Je veux bien néanmoins la difcuter, puifque quelques Coriphées du troifième Ordre fe font permis d'élever là-deffus des doutes. Peut-on s'imaginer d'abord que Dieu ait donné autant de raifon à un Roturier qu'à un Noble ? Une preuve que Dieu ne l'a pas voulu, c'eft qu'il ne les a pas mis dans le même rang. Peut-on fe mettre dans l'efprit, que Dieu n'ait pas accordé plus de raifon à celui qu'il a fait naître pour commander, qu'à celui qu'il a fait naître pour obéir. Voyez la grande fupériorité de leur raifon, ils font déraifonner Dieu même.

4°. Je conçois encore moins comment on a pu dire qu'il y a plus d'efprit ou autant d'efprit dans le Tiers-Etat que dans la Nobleffe. Sentez-vous, Lecteur, le ridicule orgueil de cette affertion ? Pour le réduire en poudre, je veux employer d'abord un raifonnement qui, à la vérité, ne vient

pas de moi, & que je tiens de mon Médecin; mais je les combattrai ainſi avec leurs propres armes. La ſupériorité de l'eſprit, dit-il, dépend de la perfection de la machine humaine; ainſi l'homme qui a le plus d'eſprit eſt celui dont l'organiſation eſt plus parfaite, dont les fibres correſpondantes au cerveau, ſont plus fines, plus délicates, plus ſouples, plus déliées. Or, d'après ce principe, dont on ne prévoyoit pas toutes les conſéquences, comparez les Nobles & les Roturiers. Preſque tous ceux-ci ne ſont que des machines qui ont été jettées dans un moule groſſier; elles ſont lourdes, gauches & embarraſſées; voyez ſi un Noble n'a pas le corps plus délicatement conſtitué, le tiſſu de la peau plus fin, les membres plus déliés, l'allure plus légère, la démarche plus dégagée; voyez s'il n'a pas plus de liberté dans le ton, plus de volubilité dans le langage, plus de graces dans les manières, plus de ſoupleſſe dans tous les mouvemens. Voilà préciſément ce qui diſtingue la Nobleſſe; elle doit donc avoir néceſſairement plus d'eſprit que la Roture, puiſqu'elle poſsède dans leur perfection toutes les qualités dont on fait dépendre l'eſprit. Grands Politiques, qui allez chercher des raiſonnemens ſi loin, vous ne réſiſterez jamais à cette preuve; elle eſt d'autant plus terrible contre vous, que vous la fourniſſez vous-même, & que vous la fournirez ſans ceſſe; on n'a qu'à jetter les

yeux ſur vous, pour voir à quel degré votre eſprit peut aller. Vous êtes ſemblables à ces baromètres (car il eſt néceſſaire que j'ajoute ici une idée de mon propre fonds, pour rendre la choſe plus claire & plus ſenſible à des eſprits d'une trempe groſſière); vous êtes ſemblables, dis-je à ces baromètres qui ont été faits par un ouvrier ignorant ou mal habile; qu'on les compare à ceux qui ont été fabriqués par un Artiſte intelligent, ſelon les règles du ſavant Réaumur, vous verrez que les premiers ne ſont jamais sûrs dans leurs indications; ils ſont ſouvent bas, tandis que les autres ſont haut; ils marquent la pluie, tandis que les autres marquent le beau temps. Je peux vous comparer encore à ces montres qui ont été faites à Genève avec un or mêlé d'alliage; elles marquent pendant quelque temps les heures, mais le plus ſouvent elles ſe détraquent, tandis que celles qui ont été fabriquées à Paris par un bon Artiſte, qui a employé pour cela l'or le plus pur, ſont infaillibles, & à la richeſſe de la matière joignent l'élégance de la forme. Auſſi je ſuis fortement convaincu que Dieu, en créant les Nobles & les Roturiers, les a pétris de deux limons différens. Tout ce que je viens de dire le prouve d'une manière irréſiſtible. Quelle folie donc, n'y auroit-il pas à penſer que Dieu eût mis plus d'eſprit ou autant d'eſprit dans un corps fait avec le limon le plus groſſier de la terre, que dans celui dont

il a composé la brillante organisation avec la plus fine fleur de l'argile ? Je ne cesserois pas, si je voulois, tirer des conséquences plus absurdes les unes que les autres d'une prétention aussi chimérique. Je sais que le petit amour-propre des parvenus du Tiers-Etat va se révolter là-dessus : tous les Roturiers, diront-ils, ne sont pas aussi mal organisés que vous le dites; il se trouve un grand nombre d'habitans dans les Villes qui ont l'air aussi distingué, aussi noble que vous, & par conséquent ont autant d'esprit. Et moi, je soutiens qu'il n'y a pas un seul Roturier qui puisse avoir l'air d'un véritable Noble : le Gentilhomme le plus rustique de la campagne a toujours quelque chose de noble dans son extérieur ; le plus élégant Roturier de la Ville a toujours quelque chose d'ignoble. Voyez dans nos régimens les Officiers de fortune ; il y en a qui se mettent aussi proprement, aussi élégamment que les Officiers de la Noblesse; ils portent le même habit, ils sont décorés de la même épaulette : cependant on ne s'y trompe point, on voit qu'ils ont été soldats, & ils en conservent toujours la mine. Aussi les jeunes Officiers de la Noblesse, persuadés de cette vérité, que qui se fréquente se ressemble, ont bien soin de ne jamais frayer avec eux, & on ne peut qu'approuver leur délicatesse. *La caque sent toujours le hareng*, disoit un Paysan à Henri IV, pour lui dire qu'il étoit tou-

jours entaché de l'héréſie. On peut appliquer ce proverbe à tous les parvenus du monde; ils conſervent toujours quelque choſe de la baſſeſſe de leur origine; ils ont beau vouloir imiter les Nobles, ils n'en ſont que les ſinges; ils réuſſiſſent tout au plus à être de méchantes copies d'excellens originaux. Preuve ſans réplique de la diſette d'eſprit de tous les membres du Tiers-Etat.

5°. Continuons à les battre avec leurs propres armes; il y a de quoi les couvrir de confuſion. Comment pourroient-ils nier aujourd'hui que nous ayons plus d'eſprit qu'eux, lorſqu'eux-mêmes en ont toujours fait & font encore l'aveu le plus éclatant dans leurs écrits & dans leur conduite? En premier lieu dans leurs écrits. Liſez toutes les dédicaces des livres, & principalement de ceux du ſiècle paſſé, qu'ils ont appellé le ſiècle du goût & des talens. A qui ſont-elles adreſſées? il n'y en a preſque pas une qui ne le ſoit à un Seigneur, à un Prélat, à un Comte, en un mot, à un Noble. Et que contiennent ces dédicaces, ſinon les éloges les plus pompeux & les plus juſtes de l'eſprit, du génie, des lumières de ceux auxquels elles ſont conſacrées? Ces Ecrivains ſi eſtimés du ſiècle de Louis XIV, étoient ſi frappés de la ſublimité, de la pénétration & de toutes les brillantes qualités de leurs Héros, qu'ils ne craignoient pas de les comparer au ſoleil, aux aſtres, aux flambeaux, aux Alexandre.

aux Céfar, aux Auguftes, à tout ce qu'il y a de plus beau dans la Nature & de plus célèbre dans l'antiquité. Ils avouoient que fi les nobles génies, objets de leur admiration, euffent voulu s'abaiffer à prendre la plume, comme je faits aujourd'hui, ils auroient été obligés de brifer la leur & de fe taire. C'eft bien à quoi fe font témérairement expofés les gens du Tiers-Ordre, en provoquant la mienne. Il eft vrai que dans ce fiècle les dédicaces font devenues beaucoup moins fréquentes, & que dans celles qu'on nous adreffe, les louanges font plus tempérées; mais c'eft notre modeftie qui en eft la caufe : nous avons mis nous-mêmes des bornes à l'enthoufiafme de nos Panégyriftes. La fupériorité de notre efprit fe fait fentir affez d'elle-même, & nous n'avons pas voulu que l'éclat des louanges qu'on eft forcé à lui donner humiliât trop un Ordre qui cependant ne paie nos ménagemens & nos égards que par la plus coupable ingratitude; il cherche même à les tourner contre nous. Mais quand Hercule dormoit, fa maffue étoit toujours à côté de lui; nous pouvons toujours en temps & lieu, quand la néceffité l'exige, nous fervir des puiffans avantages qui font effentiellement attachés à l'excellence de notre nature. En fecond lieu, ils reconnoiffent la fupériorité de notre efprit par leur conduite; car n'eft-ce pas à nous qu'ils viennent faire fans ceffe la cour ? N'eft-ce pas nous dont ils viennent

humblement ſolliciter l'appui dans leurs plus grandes affaires ? Ils ſont ſi perſuadés, qu'un ſeul mot de notre part vaut mieux que des volumes d'écrits de leurs Avocats, que, pour l'obtenir, ils viennent ſans ceſſe nous aſſiéger dans nos palais. Auſſi, qu'un Duc, un Comte, un Prélat, un Juge de la haute-robe, uſent du privilége attaché à leur condition, qui eſt de dormir la graſſe matinée, & que par cette raiſon le lieu ſacré de leur repos ſoit rendu impénétrable, un homme du Tiers-Etat, qui a un beſoin preſſant de leur parler, ne ſe rebute point, il attend quatre heures dans l'anti-chambre; s'il eſt obligé de s'en retourner, parce que ſa Grandeur ſommeille toujours, il revient le lendemain, les jours ſuivans, ne ſe laſſe point d'attendre, juſqu'à ce qu'enfin il ait obtenu ce mot unique, l'objet de ſes pourſuites & de ſes ſoupirs. Qu'un Avocat plaide dans la Grand'chambre une affaire importante; s'il s'apperçoit qu'une partie de ſes Juges dorme à l'audience & ronfle même plus fort qu'il ne parle, il n'interrompt point pour cela ſon plaidoyer, bien perſuadé, par l'expérience, que la divine pénétration de leur eſprit leur fera deviner le reſte, & il attend, ſans aucune inquiétude, l'arrêt qui doit être prononcé. Enfin, la plupart des gens du Tiers-Ordre ne ſont-ils pas tout aiſes lorſqu'ils peuvent s'accrocher à un Grand, à un Noble qui veut bien s'abaiſſer à être leur protecteur,

& dont ils ſont les humbles protégés ? Aſſez ignorans & ſtupides pour ne pas connoître l'étiquette, l'intrigue & tous les nobles uſages du grand monde, ne ſont-ils pas obligés de venir implorer l'aide de notre génie pour les faire avancer dans leur carrière ? Auroit-on pour eux quelqu'eſtime, quelque conſidération, ſi on ne les voyoit ſans ceſſe à nos côtés ? Je me rappelle d'avoir lu dans l'hiſtoire de la République Romaine (que j'aime beaucoup plus que celle d'Athènes, parce que celle-ci étoit ſi mal conſtituée, qu'il n'y avoit aucun Ordre de nobleſſe, & qu'à Rome il y avoit au moins des Praticiens & des Plébéïens, qui étoient les Nobles & les Roturiers de nos jours) ; je me rappelle, dis-je, d'avoir lu dans cette hiſtoire que les Patriciens nommoient les Plébéïens leurs *ombres*, parce qu'il y en avoit toujours ſur leurs traces un certain nombre qui les ſuivoit comme l'ombre ſuit le corps, ſoit lorſqu'ils alloient ſur la place publique, ſoit lorſqu'ils ſe rendoient à un repas où ils étoient invités. Voilà préciſément le nom qui convient à cette multitude de Plébéïens qui forment le Tiers-Etat, & ils le méritent à double égard. Lorſqu'ils ſont à notre ſuite, ils ne ſont que les ombres de notre perſonne, & ſi on ne peut nier qu'ils aient quelque eſprit, on peut dire, d'après tant de raiſons invincibles, que cet eſprit n'eſt que l'ombre du nôtre. Voilà une démonſtration

mathématique à laquelle je défie tous les Lacretelle, tous les Target, tous les Céruti de répondre.

6°. En voici une autre qui n'eſt pas moins forte. Lorſque Cottin vouloit donner de la vogue à ſes vers, il les mettoit ſous le nom de Boileau. Quoique ſes vers fuſſent de la dernière platitude, la plupart des Badauts, trompés par le nom qui étoit à leur tête, les trouvoient élégans, harmonieux, pleins d'eſprit. Voilà préciſément le moyen qu'emploient les Plébéïens pour réuſſir dans le monde; s'ils y paroiſſoient ſous leur propre nom, ils ſentent très-bien qu'ils n'y ſeroient & n'y pourroient être que des Cottins; mais ils ont grand ſoin d'en prendre un autre, & de le faire précéder de l'article *de*; il y en a pluſieurs même qui ont l'audace de ſe faire annoncer ſous le nom de M. le Comte de . . ., de M. le Marquis de . . ., de M. le Chevalier de . . .; alors tout leur réuſſi à ſouhait. Ils ont l'air d'avoir de l'eſprit, des talens, des graces; on les conſidère; on les reſpecte, on les fête. Pourquoi une illuſion ſi ordinaire? On les croit Gentilshommes, on les croit Nobles, & par une conſéquence bien naturelle, on leur croit toute la ſupériorité d'eſprit attachée à la Nobleſſe. Cette ſupériorité a donc toujours été & ſera toujours reconnue (1).

---

(1) Voltaire, qui ſortoit de la Finance, & qui avoit

7°. Mais du moins vous ne pourrez diſconvenir, dira-t-on, que s'il y a plus d'eſprit dans la No-

---

quelque peu de génie, ſentoit bien l'importance de donner du relief à ſon eſprit, auſſi bien qu'à ſa perſonne, par un nóm noble. Il ſe nommoit d'abord Arrouet, il ſe fit appeller de Voltaire. Non content de cela, il vouloit prendre, dans la ſuite, un nom plus élevé. J'ai oui dire qu'un jour, convaincu de cette vérité que tous ſes écrits ne pouvoient pas lui procurer autant de conſidération qu'un titre de Comte ou de Marquis, il voulut acheter une terre, dont il ſe propoſoit de prendre le nom avec l'un de ces titres. Il en parla à un de ſes amis malheureuſement Roturier, & lui demanda ſon avis : c'étoit bien à un homme de cette eſpèce qu'il falloit s'adreſſer. Celui-ci, qui ne pouvoit penſer noblement, s'aviſa, fort mal-à-propos, de le plaiſanter, & de lui dire : je vous conſeille très-fort d'exécuter ce projet; ſi vous quittez le nom de Voltaire aujourd'hui, je le prends demain. Voltaire, ſenſible à la plus mauvaiſe raillerie, crut que celle-ci étoit bonne, & elle l'empêcha d'exécuter la plus belle conception qu'il ait jamais eu de ſa vie. J'avoue qu'en acquérant un Marquiſat, il n'auroit pas acquis cette prodigieuſe doſe d'eſprit que poſsèdent les Nobles, puiſqu'il n'étoit pas pétri du même limon; mais comme il étoit celui du Tiers-Etat qui étoit le moins borné, il auroit bien mieux ſu profiter de l'avantage de porter un grand nom, & auroit eſcroqué bien d'autres hommages que ceux qui ne purent aſſouvir cette faim inſatiable de gloire dont il étoit dévoré.

Voulez-vous encore un exemple tout récent, qui prouve que les Plébéïens les moins ſots ont grand ſoin de ſe faire paſſer pour Nobles ? O fameux Comte de Rivarol ! chef

bleſſe, il n'y ait plus de lumières, plus de connoiſſances dans le Tiers-Etat. Car d'où viennent tous ces grands ouvrages qui ont éclairé le ſiècle paſſé & le ſiècle préſent. Preſque tous n'ont-ils pas été produits par le troiſième Ordre? Je pourrois nier d'abord cette aſſertion & en démontrer la fauſſeté; mais je me contenterai de dire que tous ces ouvrages ſi vantés, dont je n'examine pas

---

illuſtre de tous ces Comtes & de tous ces Marquis crottés, dont les Comtés & les Marquiſats ne ſe trouvent qu'au bout de leur plume, & qui exercent à Paris un ſi grand empire ſur les pauvres Provinciaux, je peux vous appeller ici en témoignage. Qui pourroit nier que vous ayiez autant d'eſprit qu'un Roturier peut en avoir, & que par fois vous ſachiez aſſez bien copier Voltaire? Cependant vous avez jugé très-ſainement que cela ne ſuffiſoit pas pour être digne d'admiration, & il faut dire, à votre honneur, que vous ne ſuivez pas ſervilement votre modèle. Lorſque Voltaire ſongeoit à un Comté ou à un Marquiſat, il vouloit avoir la choſe pour en porter le nom: vous avez bien mieux fait; en face de tout Paris, vous avez pris le nom ſans avoir jamais eu la choſe. Que vous avez eu de plaiſir à buriner ce beau nom dans vos Lettres, & à le voir imprimé dans les Journaux que vous avez enrichis de votre généalogie! Oui, je gage que vous aimeriez mieux n'avoir fait ni votre diſcours ſur la Langue Françoiſe, couronné chez les Pruſſiens, ni votre Almanach du Tiers-Etat littéraire dont vous ſerez toujours la gloire & l'ornement, que de ne vous être pas appellé le Comte de Rivarol.

le mérite, étoient abſolument inutiles. N'eſt-il pas ſouverainement ridicule d'avoir la prétention de nous donner des lumières quand nous avons le blaſon ? Un Gentilhomme qui ſait le blaſon, ſait tout ce qu'on peut ſavoir : c'eſt la ſcience univerſelle ; elle eſt en même temps la plus ancienne & par conſéquent la plus infaillible. Faut-il encore de l'érudition pour appuyer mes preuves ? Les Egyptiens étoient les peuples les plus ſages & les plus inſtruits du monde. Quelle étoit leur ſcience ? Celle des hyérogliphes. Avec les hyérogliphes ils ſavoient tout. Or il eſt viſible que le blaſon n'eſt autre choſe que la ſcience des hyérogliphes qui, ſans doute, nous a été tranſmiſe par les Egyptiens. On peut ſe convaincre de cette vérité, en voyant les figures du blaſon qui, comme les hyérogliphes, repréſentent des hommes, des animaux, des lions, des oiſeaux, des reptiles, des têtes, des monſtres, des étoiles, des fleurs, des lignes, des angles, des quarrés, des cercles, & mille autres choſes ſemblables. Avec le blaſon on poſsède donc toutes les ſciences ; comme il a paſſé ſucceſſivement de Nation à Nation, de famille à famille, il nous apprend l'hiſtoire du monde, l'hiſtoire des Empires, l'hiſtoire des grandes Maiſons, l'hiſtoire des Hommes illuſtres, l'hiſtoire des antiquités, l'hiſtoire des médailles, l'hiſtoire naturelle. Il nous enſeigne de même la phyſique, l'aſtronomie, la minéralogie,

les mathématiques, l'optique, la botanique, la chymie, la peinture, en un mot, toutes les ſciences & tous les arts. Ah! ſi les Grecs, le Peuple le plus bavard de la terre, au lieu de s'amuſer, comme on fait aujourd'hui, à compoſer des livres de politique, de philoſophie & de morale, euſſent cultivé la ſcience des hyérogliphes, & en euſſent fait leur blaſon, une nuit ſi profonde ne couvriroit pas les premiers temps de leur hiſtoire, & ils ne nous auroient pas donné pour vérités tant de fables & tant de menſonges. Qu'on ceſſe donc de nous vanter tous ces beaux & profonds ouvrages du ſiècle de Louis XIV & de celui-ci. Dès que leur inutilité eſt prouvée, leur prix eſt nul, & il reſte toujours qu'avec ſon ſeul blaſon, la Nobleſſe eſt l'Ordre le plus éclairé du Royaume.

8°. Jugez de là ſi nous ne devons pas nous oppoſer de toutes nos forces à ce que le Tiers-Etat ait la moitié de Repréſentans dans les Etats-Généraux, & principalement à ce qu'on y délibère par tête & non par Ordre. Si on délibère par tête, il faudra néceſſairement que les délibérations ſe faſſent en commun. Or voyez les effets qui doivent réſulter de cette forme. Si nous délibérions par Ordre, nous n'agiterions que des queſtions grandes, nobles, & dignes en tout de nos rangs & de notre extraction; nous parlerions des droits ſacrés de notre Ordre, de nos fiefs, de nos ſerfs,

de nos vaſſaux, de nos droits ſeigneuriaux, féodaux, bannaux, de nos droits de chaſſe, de pêche, de nos droits de foi & hommage ; nous nous ſerions étendus principalement ſur nos priviléges, nos dignités, nos diſtinctions, nos honneurs. Mais ſi nous délibérons avec les Repréſentans du Tiers-Etat, comment pourrons-nous analyſer dans tous leurs points des objets auſſi importans, auſſi graves, pour leſquels ils n'ont point notre attachement & notre amour ? De quels objets, au contraire, minutieux, miſérables ne vont-ils pas fatiguer nos oreilles ? Ils auront ſans ceſſe à la bouche les mots ignobles de peuple, de citoyens, de bien public, d'impôts communs; ils nous parleront d'agriculture, de commerce, des manufactures, des arts, des métiers, réformer les loix, détruire les abus, rétablir l'ordre, pourvoir à la proſpérité de tout le Royaume, au bonheur des Citoyens de tous les Ordres, de toutes les claſſes, des Petits comme des Grands, des Roturiers comme des Nobles, tous ces lieux communs & rebattus ; ils voudront en faire les ſujets ſérieux de nos réflexions & des délibérations générales. Comment la haute importance des diſcuſſions qui nous concernent ne ſouffriroit-elle pas du mêlange de tant d'intérêts ſi diſparates, ſi meſquins, ſi peu dignes d'occuper des ames élevées ? Lorſqu'on mêle une liqueur groſſière avec une liqueur fine, la première y gagne,

mais la feconde néceffairement y perd, elle contracte une partie des mauvaifes qualités de l'autre, & n'a plus la même faveur ni la même délicateffe. Il en fera de même, fi on délibère en commun, de la Nobleffe & du Tiers-Etat. Cet Ordre-ci fent tous les avantages qu'il retirera de cette forme, principalement l'honneur de voter avec nous, & de mettre fes petits intérêts en parallèle avec les nôtres, tandis que la Nobleffe, par une union auffi peu affortie, ne peut que compromettre fon rang, fa dignité, fa majefté, qui peuvent feuls repréfenter la Nation avec l'éclat qui lui convient.

9°. Et non-feulement la Nobleffe, qui doit être feule ici confidérée, mais encore chaque individu du même Ordre, pourra être compromis ; car dans ce nombre confidérable de Députés du Tiers-Etat, il s'en gliffera certainement plufieurs qui, des conditions les plus baffes, par le moyen de l'intrigue, de l'induftrie ou de la fortune, fe feront un peu élevés dans leur Ordre. Ainfi, la voix d'un Archevêque pourra être balancée par celle d'un Mâçon, la voix d'un Evêque par celle d'un Tailleur, la voix d'un Duc & Pair par celle d'un Cordonnier, la voix d'un Comte par celle d'un Savetier, la voix d'un Marquis par celle d'un Cuifinier. Nobles Bretons ! les cheveux ne vous dreffent-ils pas à la tête? Qui ofera donc blâmer l'héroïque réfiftance que vous oppofez à des innova-

tions

tions auſſi dangereuſes, auſſi outrageantes ? Ah ! ne laiſſez pas tomber votre courage. Tournez vos regards vers la poſtérité : ſongez à ce qu'elle penſera, à ce qu'elle dira de vous. Avec quelle admiration, avec quels tranſports n'apprendra-t-elle pas comment vous avez ſignalé, contre preſque toute une Nation aveuglée, votre raiſon, votre équité, vos lumières, votre héroïſme ! Quel éclat ne doit pas en rejaillir ſur vous, ſur notre Province, & principalement ſur notre Ordre ! Comme tous vos deſcendans aimeront à ſe rappeller une époque auſſi glorieuſe à votre mémoire !

P. S. Je finiſſois cet écrit, lorſqu'un Membre du Tiers-Etat, entrant dans mon cabinet, eut avec moi une petite converſation que je veux encore ici rapporter, pour faire voir combien nos adverſaires ſont faciles à ſe méprendre. Je gage, me dit-il, que vous venez d'écrire contre le Tiers-Etat ? — Vous avez deviné, & j'eſpère bien qu'il ſera terraſſé. — Comment la Nobleſſe de votre Province peut-elle s'oppoſer aux projets d'un Roi ſi bon, ſi juſte ; d'un Miniſtre ſi humain, ſi éclairé ? — Le Roi eſt le Prince le plus digne d'être aimé ; mais ſon cœur l'égare : il veut gouverner ſes Sujets comme un père gouverne ſes enfans. M. Necker a de la probité ; mais il a le génie étroit : c'eſt un Bourgeois de Genève. — Cela eſt ſans réplique.

Cependant il penſe à tout, il s'étend à tout. — Belle étendue de génie ! qui porte ſes vues ſur ces Payſans, ces Manans, ces Gredins de la campagne. Il a voulu même nous attendrir ſur eux (quelle chimère !) dans ſon Livre de l'importance des Opinions religieuſes, qui pour le fonds & pour le ſtyle, mérite bien qu'on le mette à côté de la République de Platon. — Cependant il n'eſt pas le ſeul avec le Roi, qui penſe que nous pouvons être tous heureux. Je peux vous citer de grands noms : MONSIEUR, Monſeigneur le Duc d'Orléans, Monſeigneur l'Archevêque de Narbonne, Monſeigneur l'Archevêque de Bordeaux, votre compatriote. — Je vous arrête ; ces perſonnages ſont illuſtres, mais ils ſont amis de M. Necker, il les a gâtés. — Et que dites-vous de la Nobleſſe du Dauphiné ? — Elle n'eſt pas loin de la patrie de M. Necker, la contagion du climat l'a gagnée. — Mais ſi la Nobleſſe de toutes les Provinces du Royaume acquieſce aux deſirs du Roi & de ſon Peuple ; ſi l'Aſſemblée des Etats-Généraux ſe forme, effectuerez-vous toujours le ſerment de ne pas y venir ? — Oui, nous ſerons le petit nombre des élus, nous ſerons ſeuls dans la voie de la vie, & vous tous dans celle de la perdition.

FIN.